

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2019

Présents : DELAUNAY Laurence, BEAUMONT Robert, GUILBERT Raymonde, REYNOLD de SERESIN Benoit, GRANDHOMME Isabelle, RAY Thierry, DELARUE Anne-Sophie, MOINE Marie-Françoise, KAHLOUL Rouchdy, CESBRON Didier et DELAUNAY Michaël

Absents excusés : TERRIEN Jean-Paul, BRUNETEAU Frédéric

Absents : PINEAU Jérôme, MOREAU Malika

Secrétaire de séance : MOINE Marie-Françoise

BALAYEUSE /SIVM

Le conseil municipal accepte la vente de la balayeuse du SIVM à la SEMAE pour un montant de 10 000 € HT.

CERTIFICAT ADMINISTRATIF /VIREMENT DE CREDITS

Le conseil municipal approuve le virement de crédit pour l'année 2018, par certificat administratif établi le 11 janvier 2019 comme suit :

022 Dépenses imprévues - 1 100.00 €

739211 Attributions de compensation + 1 100.00 €

VOTE DES SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

DMR les Tuffeaux	160 €
anjou Muco Trélazé	20 €
ss Française contre les Myopathies	20 €
ss. Sport Santé Culture Cizay-la-Madeleine	60 €
ss Française des sclérosés en plaques	20 €
ssociation « Choix de Vie » Doué-la-Fontaine	20 €
andisport Angers	20 €
es restaurants du Coeur	64 €
igue Nationale contre le Cancer	50 €
ffice National des Anciens Combattants	20 €
olidarité Paysans de Maine-et-Loire	20 €
.D.A.P.E.I 49 Angers	20 €
écours Catholique Angers	20 €

VIDEO PROJECTEUR

Le conseil municipal accepte la mutualisation avec la commune d'Antoigné pour l'utilisation du vidéo projecteur et approuve la participation de celle-ci à hauteur de 223 €, pour l'acquisition de ce matériel.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le conseil municipal décide que pour toutes locations de la salle des fêtes, le paiement total sera demandé à la date de la réservation et encaissé 3 mois avant la location.

Questions diverses :

- courrier de la DRACC /église
- courrier des Archives départementales de Maine-et-Loire,
- réunions publiques du PLUi,
- élections Européennes le 26 mai